



Point de situation sur l'épidémie d'infections au Nouveau Coronavirus « COVID-19 »

A la date du 10 Mars 2020, 11H30

- L'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes surveille de près l'épidémie de maladie respiratoire causée par un nouveau coronavirus (CoV), qui a été détecté pour la première fois dans la ville de Wuhan depuis le 31 Décembre 2019, dans la province du Hubei, en Chine, et qui continue de se propager dans de nombreuses régions et pays.
- L'OMS a déclaré le 30/01/2020 l'épidémie actuelle du « SARS-CoV-2 » comme une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) et ne recommande pas de restriction générale des voyages et d'échanges commerciaux jusqu'à présent.
L'évaluation du risque d'extension est très élevée pour tous les pays.
- **Au niveau Mondial** : depuis le 31 décembre 2019 et au 10 Mars 2020, **114 203 cas de COVID-19** (selon la définition de cas appliquée dans les pays) **et 4020 décès ont été notifiés.**
- **En Tunisie, à la date du 10 Mars 2020, le nombre total de cas confirmé COVID-19 est de 6 cas dont deux cas autochtones identifiés lors de la recherche active parmi les contacts étroits du deuxième cas classant la Tunisie comme un pays à faible risque.**
 - **Le 02/03/2020** : **1^{er} cas COVID-19 confirmé au laboratoire importé de l'Italie, originaire de Gafsa**
 - **Le 08/03/2020, un deuxième cas COVID-19 confirmé au laboratoire importé de l'Italie a été identifié, originaire de Mahdia**
 - **Le 09/03/2020, trois nouveaux cas ont été identifié en Tunisie.**
 - **Deux cas importés (un de l'Italie et un de la France)**
 - **Un cas autochtone parmi les contacts étroits familiaux du deuxième cas identifié**
 - **Le 10/03/2020, un nouveau cas autochtone a été identifié parmi les contacts étroits du deuxième cas confirmé**



- Avec l'identification du premier foyer familial autochtone, la Tunisie est en en **début de la Phase 2** caractérisée par l'identification d'un premier foyer familial. L'objectif de la riposte actuelle est de **freiner l'introduction du virus et limiter son extension et propagation sur le territoire national.**
- A la date du **10 Mars 2020**, sur un total de **3248 passagers de retour en Tunisie des zones à risque de transmission du SARS-CoV-2**, et suivis quotidiennement, **1040 ont terminé leur période de suivi de 14 jours** ou sont rentrés à leurs pays de résidence et **2208 sont en cours de suivi**. Un total de **150 prélèvements** sont parvenus au laboratoire national de référence et analysés (cas suspects et contacts étroits des cas confirmés) dont **6 étaient positifs** au COVID-19.
- La Définition de cas de COVID19 en Tunisie a été mis à jour comme indiqué dans l'encadré ci-dessous ¹

Définition d'un cas suspect ²

1. Toute personne :
 - a. Présentant des signes cliniques d'infection respiratoire aiguë (toux ou difficulté respiratoire) avec une fièvre ;
 - b. Sans autre étiologie qui explique pleinement le tableau clinique ;
 - c. ET Ayant voyagé ou séjourné dans une zone d'exposition à risque³ dans les 14 jours précédant la date de début des signes cliniques :

OU

 2. Toute personne présentant des signes cliniques d'infection respiratoire aiguë avec fièvre dans les 14 jours suivant **un contact** d'un cas confirmé de COVID-19.
- Un contact** est une personne qui :
- A Fourni des soins directs sans équipement de protection individuelle (EPI) approprié aux patients COVID-19
 - Est restée dans le même environnement proche d'un patient COVID-19 (y compris lieu de travail, salle de classe, ménage, rassemblements).
 - A voyagé à proximité (1 m) avec un patient COVID-19 dans n'importe quel moyen de transport dans un délai de 14 jours après le début des symptômes du cas confirmé.

Définition d'un Cas confirmé :

Toute personne, symptomatique ou non, avec un prélèvement confirmant l'infection par le SARS-CoV-2.

¹ <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/330858/WHO-2019-nCoV-SurveillanceGuidance-2020.3-fre.pdf>

² Ces définitions sont susceptibles d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles concernant cet épisode.

³ **Les zones d'exposition à risque** sont définies comme les pays pour lesquels une transmission communautaire du SARS-CoV-2 est décrite : **Niveau 3** caractérisé par une transmission communautaire soutenue dans plusieurs zones géographiques (>=3) ou **Niveau 4** caractérisé par une transmission communautaire soutenue généralisée. Cette liste est mise à jour périodiquement sur le site du ministère de la santé. Au cas par cas et après consultation de la commission nationale, une exposition avérée ou potentielle à un événement de type cluster (chaîne de transmission de taille importante), documenté hors de ces zones d'exposition à risque, pourra aussi être considérée.

➤ **Zones d'exposition à risque : Mise à jour selon le Rapport OMS du 10 Mars 2020**

Pays	Niveau du risque	Nombre de cas avec une transmission locale
Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao)	Niveau 4	80904
République de Corée	Niveau 4	7513
Italie	Niveau 4	7375
Iran	Niveau 4	7161
France	Niveau 3	1412
Espagne	Niveau 3	1204
Allemagne	Niveau 3	1139
Etats Unis d'Amérique	Niveau 3	755
Croisière Internationale "Diamond Princess"	Niveau 3	696
Japon	Niveau 3	514
Suisse	Niveau 3	374
Royaume Uni	Niveau 3	323
Pays bas	Niveau 3	321
Suède	Niveau 3	248
Belgique	Niveau 3	239
Norvège	Niveau 3	192
Singapour	Niveau 3	150
Autriche	Niveau 3	131
Malaisie	Niveau 3	117
Bahreïn	Niveau 3	109

✓ **Application des mesures locales pour les voyageurs en provenance des pays à risque :**

1. **Application de l'autoisolement pendant 14 jours** à partir de la date d'entrée en Tunisie pour les voyageurs en provenance des pays à risque. En cas d'apparition de signes évocateurs, application de la définition d'un cas suspect
2. Sauf urgence absolue, report de toute activité de prise en charge dans les structures sanitaires publiques et privées de patients en provenance des pays à risque

✓ **Sauf nécessité absolue, Report / Abstention du voyage vers les zones recommandés**



Situation internationale : Au niveau Mondial : les cas ont été signalés dans **108 pays** sur tous les continents (figure 1) :

- **Asie** : **Chine (80754), Hong Kong (115), Macao (10), République de Corée (7513), Iran (7161), Japon (514), Singapour (160), Malaisie (117), Bahreïn (109)**, Koweït (65), Irak (61), Émirats arabes unis (59), Thaïlande (50), Taïwan (47), Inde (44), les territoires palestiniens occupés (42), Liban (41), Vietnam (32), Bande de Gaza et Rive Ouest (25), Philippines (24), Arabie Saoudite (20), Indonésie (19), Oman (18), Qatar (18), Pakistan (16), Azerbaïdjan (9), Afghanistan (4), Maldives (4), Bangladesh (3), Chypre (2), Cambodge (2), Arménie (1), Bhoutan (1), Brunei (1), Jordanie (1), Mongolie (1), Népal (1) et Sri Lanka (1).
- **Europe** : **Italie (9172), France (1412), Espagne (1204), Allemagne (1139), Suisse (374), Royaume-Uni (323), Pays-Bas (321), Suède (248), Belgique (239), Norvège (192), Autriche (131)**, Grèce (73), Islande (65), Saint-Marin (49), Finlande (40), République Tchèque (38), Danemark (38), Portugal (30), Irlande (24), Slovénie (23), Pologne (17), Géorgie (15), Roumanie (15), Russie (13), Croatie (12), Estonie (10), Hongrie (9), Slovaquie (7), Biélorussie (6), Lettonie (6), Luxembourg (5), Bulgarie (4), Malte (4), Macédoine du Nord (4), Iles Féroé (3), Albanie (2), Bosnie-Herzégovine (2), Serbie (2), Andorre (1), Gibraltar (1), Guernesey (1), Lichtenstein (1), Lituanie (1), Moldavie (1), Monaco (1), Ukraine (1) et le Vatican (1).
- **Amérique** : **États-Unis (755)**, Canada (77), Brésil (25), l'Équateur (15), Argentine (12), Chili (13), Costa Rica (9), Pérou (9), Mexique (7), la République Dominicaine (5), Colombie (3), Panama (1) et Paraguay (1).
- **Océanie** : Australie (100) et Nouvelle Zélande (5).
- **Afrique** : Égypte (59), Algérie (20), Afrique du Sud (7), Tunisie (6), Sénégal (4), Burkina Faso (2), Cameroun (2), Maroc (2), Nigéria (2) et Togo (1).
- **Autre** : Croisière Diamond Princess (696), Croisière Grand Princess (21)



- Parmi les **4020** décès signalés, 3139 sont survenus en Chine : **3024 de la province Hubei**, 22 de la province Henan, 13 de la province Heilongjiang, 8 du Beijing, 8 du Guangdong, 6 d'Anhui, 6 de la province Chongqing, 6 de la province Hainan, 6 de la province Hebei, 6 du Shandong, 4 du Hunan, 3 du Shanghai, 3 du Sichuan, 3 de Tianjin, 3 du Xinjiang, 3 du Hong Kong, 2 du Gansu, 2 du Guangxi, 2 du Guizhou, 2 du Yunnan, 1 du Fujian, 1 du Jiangxi, 1 du Jilin, 1 du Liaoning, 1 du Mongolie-Intérieure, 1 du Shaanxi, 1 du Zhejiang⁴.
- A cette date, **881** décès ont été enregistrés en dehors de la Chine : **463 en Italie**, **237 en Iran**, **54 en République de Corée**, **30 en France**, **28 en Espagne**, **26 aux Etats Unis**, 9 au Japon, 7 à la croisière internationale « Diamond Princess », 6 en Iraq, 4 au Royaume-Uni, 3 en Australie, 3 au Pays-Bas, 2 en Allemagne, 2 en Suisse, 1 en Argentine, 1 au Canada, 1 en Egypte, 1 aux Philippines, 1 à Saint-Marin, 1 en Thaïlande et 1 en Taiwan.
- **La Chine** connaît une amélioration de la situation épidémiologique marqué par une baisse de nouveaux cas quotidiens (Tableau 1, Figure2). Par contre, le nombre de nouveaux cas en dehors de la Chine est en augmentation en particulier en Europe (Figure 3).
- **La République de Corée** : Le nombre de cas confirmés en ne cesse d'augmenter : 35 nouveaux cas entre le 9 et le 10 Mars 2020 pour atteindre **7513 cas cumulés** le 10/03/2020. A cette date, 54 décès ont été enregistrés dont 3 nouveaux décès. **Les mesures suivantes ont été prises par le gouvernement de la République de Corée** :
 1. Interdiction aux sujets à haut risque et sous surveillance de voyager.
 2. Mise en quarantaine des sujets contacts d'un cas confirmé.
 3. Pénalisation financière (2700 dollars) pour les sujets qui ne respectent pas les règles de quarantaine.
 4. Désinfection et fermeture d'un jour des lieux publics fréquentés par les cas confirmés.

⁴ <https://gisanddata.maps.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6> pour plus de détails sur les décès par provinces en Chine.



- **L'Iran** a enregistré 595 nouveaux cas entre le 9 Mars et le 10 Mars 2020 (nombre cumulé de **7161 cas**). Ces cas ont été initialement enregistrés en Qom puis à d'autres villes dont la capitale Téhéran⁵. Un total de 237 décès ont été enregistrés à cette date dont 43 nouveaux décès.

- **En Italie** et suite à l'augmentation rapide du nombre de cas, le gouvernement Italien a déclaré le 23/02/2020 la mise en isolement d'au moins 11 villes⁶. De même, le ministère de la santé de l'Italie a émis un décret concernant l'accès en Italie des personnes durant la période du 17 au 21 Février 2020 en provenance de la Chine ou d'autres zones à risque définies par l'OMS. Ces personnes sont tenues d'informer les autorités sanitaires italiennes et de rester à domicile avec surveillance active ou autres mesures alternatives d'efficacité équivalente⁷. A cette date, le nombre cumulé total s'élève à **9172 cas** et **463 décès**. Ces cas ont été enregistré : Lombardie (5469), Émilie-Romagne (1386), Vénétie (744), Piémont (350), Marches (323), Toscane (208), Campanie (120), Ligurie (109), Latium (102), Frioul-Vénétie Julienne (93), Sicile (54), Pouilles (50), Trente (33), Abruzzes (30), Ombrie (28), Sardaigne (19), Vallée d'Aoste (15), Molise (14), Calabre (11), Bolzano (9) et Basilicate (5)⁸.

- Une réunion urgente des Ministres de la santé de l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Slovénie, la Suisse et la Croatie a été tenue le 24 Février 2020. Les principales recommandations sont les suivantes :
 1. Maintenir les frontières avec l'Italie ouvertes.
 2. Partager et standardiser les informations pour les voyageurs revenant/ se rendant aux zones à risque avec une forte transmission communautaire.
 3. Partager les informations épidémiologiques et médicales ainsi que les mesures prises pour faire face à cette épidémie.

⁶ <https://www.lesoir.be/282194/article/2020-02-23/coronavirus-en-italie-au-moins-11-villes-lisolement-pres-de-80-cas>

⁷ Ambassade de l'Italie en Tunisie (25/02/2020)

⁸ Ministère de la Santé de l'Italie (09/03/2020) à 17H:

http://www.salute.gov.it/portale/nuovocoronavirus/dettaglioContenutiNuovoCoronavirus.jsp?lingua=italiano&id=5351&ar ea=nuovoCoronavirus&menu=vuoto&fbclid=IwAR0Djy9RUW1soY68D8oiP9KpeQ4dmXVXpntJfWkXa6C_xt4RH6IPsDk0-8k



4. Normaliser les informations à fournir aux professionnels de santé et à la population générale.
5. Organiser régulièrement des conférences téléphoniques d'experts et des réunions périodiques des ministres de la santé.
6. Non annulation des événements majeurs mais évaluation des mesures appropriées à mettre en place en fonction des situations.

Le 04/03/2020, le gouvernement italien a annoncé la fermeture de toutes les écoles et les universités à partir de jeudi jusqu'au 15 mars.

Le 08 /03/2020, le premier ministre de l'Italie a annoncé la mise en quarantaine jusqu'au moins le 3 Avril du Nord de l'Italie : région Lombardie comportant 10 millions de personnes, ainsi qu'une douzaine de provinces dans quatre des 19 autres régions d'Italie soit le quart du pays. Cette décision est prise dans le but de limiter la propagation de l'épidémie⁹¹⁰. De même, la fermeture des établissements scolaires sur tout le pays jusqu'au le 15/03/2020.

- Le 26/02/2020, le Ministre des affaires étrangères de l'Arabie Saoudite a annoncé le report temporaire de « Omra » à cause de l'épidémie du coronavirus COVID-19¹¹ et l'imposition d'un certificat attestation la négativité des résultats de laboratoire pour le SARS-CoV-2
- **L'Allemagne** a enregistré 1139 cas avec 27 nouveaux cas entre le 9 Mars et le 10 Mars 2020 et les deux premiers décès. Les mesures suivantes ont été mis en place :
 1. Création d'une cellule de crise,
 2. Actualisation des plans de lutte contre l'épidémie,
 3. Amélioration des campagnes d'informations concernant le COVID-19 destinées aux citoyens,
 4. Non annulation des événements majeurs,
 5. Mise en quarantaine domestique des sujets contacts d'un cas confirmé.

⁹ <https://www.channelnewsasia.com/news/world/italy-north-coronavirus-covid-19-lockdown-12514632>

¹⁰ <https://www.france24.com/fr/20200308-coronavirus-de-milan-%C3%A0-venise-le-nord-de-l-italie-mis-en-quarantaine>

¹¹ https://www.spa.gov.sa/2039971?fbclid=IwAR3BoSjx8z_bHryV0ImQWmxQsIKIEk7qDVxglS5RRHdxBU8J0lk4hRfe-M



- **La France** a enregistré 286 nouveaux cas entre le 9 Mars et le 10 Mars 2020 cas, soit un nombre cumulé de **1412 cas**. Le nombre de décès était de 30 personnes soit 11 nouveaux décès enregistrés. La France est au stade 2 de la gestion de l'infection au Coronavirus COVID-19. Le virus circule de façon intense dans plusieurs territoires. Les mesures de stade 2 ont été renforcées et le dispositif de prise en charge sanitaire a été adapté. L'ensemble des professionnels de santé, plus de 150 établissements de santé et les professionnels libéraux, sont mobilisés pour limiter la propagation du virus sur le territoire français. Le 06/03/2020, le premier ministre français a annoncé la fermeture pendant 15 jours à partir de ce lundi 09/03/2020 des crèches maternelles, collèges et lycées. Cette décision concerne les départements de l'Oise et du Haut-Rhin (stade 2 renforcé) qui sont le plus touchés par l'épidémie COVID-19¹².
- **L'Espagne** a enregistré 615 nouveaux cas entre le 9 Mars et le 10 Mars 2020 cas, soit un nombre cumulé de cas de **1139 cas** et 28 décès : 60% des nouveaux cas étaient liés à trois régions : le Pays basque et La Rioja dans le nord du pays et la Communauté de Madrid dans le centre avec atteinte du personnel soignant de l'hôpital Txagorritxu de la ville de Vitoria u Pays basque.
- En Egypte, le nombre cumulé de cas confirmés à COVID-19 est de 59 dans un bateau de croisière sur le Nil arrivent d'Assouan à Louxor. Ces sujets ont été diagnostiqués dans le cadre du contact tracing après la confirmation d'un cas chez une femme touriste taïwanaise qui a retourné à son pays (Taiwan) et qui était dans cette croisière. Les patients sont mis en autoisolement dans une structure hospitalière. Leurs contacts ont été identifiés et mis en quarantaine pendant 14 jours¹³.
- **Le 02 Mars 2020, un cas confirmé d'infection par le SARS-Cov-2 a été identifié en Tunisie:** C'est **un cas importé** de l'Italie, identifié dans le cadre du suivi des voyageurs en provenance des zones à risque. Il s'agit d'un sujet de sexe masculin, de nationalité tunisienne, il est rentré en Tunisie le 27 Février 2020, il était aapyrétique lors du dépistage à l'entrée en Tunisie et a été mis en auto-isolement à domicile. Le 29 Février, il a présenté une fièvre non chiffrée et une toux sèche suite auxquels il a appelé le SAMU 190 le 01

¹² <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

¹³ <https://www.facebook.com/113432613540693/posts/134344108116210/?sfnsn=scwspwa&extid=KzkRb7wf3fAO4w3i>



Mars. Un prélèvement nasopharyngé a été fait et le résultat était positif au SARS-CoV-2. Tous les contacts étroits familiaux, communautaires et pendant le voyage (à bord du bateau) de même que les membres de l'équipage et le personnel du contrôle de sécurité ont été tracé, prélevés et testé, et mis en autoisolement et seront suivi pendant 14 Jours. **Le cas est actuellement asymptomatique et continue à suivre l'auto-isolement. La déclaration de guérison sera faite après l'obtention de deux prélèvements négatifs à 24H d'intervalle.**

- **Le 08 Mars 2020, un 2^{ème} cas confirmé d'infection par le SARS-Cov-2 a été identifié en Tunisie :** c'est **un cas importé** de l'Italie (date de retour en Tunisie le 22 Février 2020). Il s'agit d'un homme de nationalité tunisienne, âgé de 65 ans, il est actuellement hospitalisé pour détresse respiratoire. Une recherche active d'infection par le SARS-CoV-2 a été lancée parmi tous les contacts étroits : Familiaux et pendant le voyage (les voyageurs et les membres de l'équipage ainsi que le personnel du contrôle de sécurité). Tous les contacts étroits ont été tracés, prélevés et testés pour le SARS-CoV-2, ils ont été mis en autoisolement et seront suivi pendant 14 jours à partir de la dernière date de contact avec le cas.
- **Le 09 Mars, trois autres cas confirmé d'infection par le SARS-Cov-2 ont été identifiés :**
 - **Un cas importé de l'Italie :** il s'agit d'une femme âgée de 35 ans de nationalité italienne, qui réside à Tunis (travaillant en Tunisie). De retour en Tunisie de l'Italie le 07 mars 2020, elle a présenté le 08 mars une fièvre et de la toux, le prélèvement était positif au SARS-CoV-2. Elle a été mise en autoisolement à domicile. Tous les contacts étroits ont été tracés, ils seront prélevés et testés pour le SARS-CoV-2. Tous les contacts ont été mis en autoisolement et seront suivi pendant 14 jours à partir de la dernière date de contact avec le cas.



- **Un cas importé de la France** : Il s'agit d'un homme âgé de 83 ans, franco-tunisien, résidant en France et originaire de Bizerte. Il est rentré en Tunisie le 28 février 2020, il a consulté le 08 mars pour fièvre, toux et gêne respiratoire. Le prélèvement était positif au SARS-CoV-2. Il a quitté le territoire national le 09 Mars. Tous les contacts étroits ont été tracés, ils seront prélevés et testés pour le SARS-CoV-2. Tous les contacts ont été mis en autoisolement et seront suivi pendant 14 jours à partir de la dernière date de contact avec le cas.
- **Un cas autochtone parmi les contacts étroits familiaux du deuxième cas identifié.** Il s'agit d'un sujet de sexe féminin (épouse du deuxième cas), qui a été prélevée dans le cadre de la recherche active des cas autour du cas confirmé. Elle présente de la fièvre, une toux et des difficultés respiratoire. Elle est actuellement hospitalisée.
- **Le 10/03/2020, un deuxième cas autochtone a été identifié parmi les contacts étroits du deuxième cas confirmé Il s'agit d'un homme âgé de 65 ans qui a été prélevé dans le cadre de la recherche active des cas autour du cas confirmé. Il présente de la fièvre et une toux, il est actuellement en autoisolement à domicile.** Tous ses contacts étroits ont été tracés, et une recherche active d'autres cas parmi ses contacts a été lancée. Tous les contacts étroits ont été mis en autoisolement et seront suivi pendant 14 jours à partir de la dernière date de contact avec le cas confirmé.



Tableau n°1 : Distribution géographique des infections au COVID-19, à la date du 10 Mars 2020¹⁴

Continent	Pays/Région	Nombre de cas confirmés	Nombre de nouveaux cas	Nombre de décès	Nombre de nouveaux décès
Asie	Chine	80879*	20	3139	17
Asie	République Corée	7513	35	54	3
Asie	Iran	7161	595	237	43
Asie	Japon	514	26	9	3
Asie	Singapour	160	10	0	0
Asie	Malaisie	117	18	0	0
Asie	Bahreïn	109	30	0	0
Asie	Koweït	65	1	0	0
Asie	Irak	61	1	6	2
Asie	Emirats Arabes Unis	59	14	0	0
Asie	Thaïlande	50	0	1	0
Asie	Taïwan	47	2	1	0
Asie	Inde	44	1	0	0
Asie	Les territoires palestiniens occupés	42	3	0	0
Asie	Liban	41	13	0	0
Asie	Vietnam	32	2	0	0
Asie	Bande de Gaza et Rive Ouest	25	6	0	0
Asie	Philippines	24	14	1	0
Asie	Arabie Saoudite	20	5	0	0
Asie	Indonésie	19	13	0	0
Asie	Oman	18	2	0	0
Asie	Qatar	18	5	0	0
Asie	Pakistan	16	9	0	0
Asie	Azerbaïdjan	9	0	0	0
Asie	Afghanistan	4	0	0	0
Asie	Maldives	4	2	0	0
Asie	Bangladesh	3	0	0	0
Asie	Chypre	2	2	0	0
Asie	Cambodge	2	0	0	0
Asie	Arménie	1	0	0	0
Asie	Bhoutan	1	0	0	0
Asie	Brunei	1	1	0	0
Asie	Jordanie	1	0	0	0
Asie	Mongolie	1	1	0	0
Asie	Népal	1	0	0	0
Asie	Sri Lanka	1	0	0	0
Autre	Croisière internationale au Japon « Diamond Princess »**	696	0	7	0
Autre	Croisière « Grand Princess »	21	0	0	0

¹⁴ Source : <https://infographics.channelnewsasia.com/covid-19/map.html>

*: Les cas confirmés en Chine inclus : Hong Kong (115) et Macao (10)

** : Autres est en rapport avec les cas identifiés dans la croisière actuellement dans les eaux territoriales japonaises



Europe	Italie	9172	1797	463	97
Europe	France	1412	286	30	11
Europe	Espagne	1204	615	28	20
Europe	Allemagne	1139	27	2	2
Europe	Suisse	374	42	2	0
Europe	Royaume-Uni	323	46	4	1
Europe	Pays-Bas	321	46	3	0
Europe	Suède	248	45	0	0
Europe	Belgique	239	39	0	0
Europe	Norvège	192	23	0	0
Europe	Autriche	131	19	0	0
Europe	Grèce	73	0	0	0
Europe	Islande	65	10	0	0
Europe	Saint-Marin	49	12	1	0
Europe	Finlande	40	10	0	0
Europe	République Tchèque	38	6	0	0
Europe	Danemark	38	2	0	0
Europe	Portugal	30	0	0	0
Europe	Irlande	24	3	0	0
Europe	Slovénie	23	11	0	0
Europe	Pologne	17	6	0	0
Europe	Géorgie	15	2	0	0
Europe	Romanie	15	0	0	0
Europe	Russie	13	0	0	0
Europe	Croatie	12	0	0	0
Europe	Estonie	10	0	0	0
Europe	Hongrie	9	1	0	0
Europe	Slovaquie	7	0	0	0
Europe	Biélorussie	6	0	0	0
Europe	Lettonie	6	3	0	0
Europe	Luxembourg	5	2	0	0
Europe	Bulgarie	4	0	0	0
Europe	Malte	4	1	0	0
Europe	Macédoine du Nord	4	1	0	0
Europe	Iles Féroé	3	0	0	0
Europe	Albanie	2	0	0	0
Europe	Bosnie-Herzégovine	2	0	0	0
Europe	Serbie	2	1	0	0
Europe	Andorre	1	0	0	0
Europe	Gibraltar	1	0	0	0
Europe	Guernesey	1	1	0	0
Europe	Lichtenstein	1	0	0	0
Europe	Lituanie	1	0	0	0
Europe	Moldavie	1	0	0	0
Europe	Monaco	1	0	0	0
Europe	Ukraine	1	0	0	0
Europe	Vatican	1	0	0	0
Amérique	les États-Unis d'Amérique	755	201	26	4
Amérique	Canada	77	17	1	1
Amérique	Brésil	25	0	0	0
Amérique	Equateur	15	0	0	0



Amérique	Chili	13	3	0	0
Amérique	Argentine	12	0	1	0
Amérique	Costa Rica	9	0	0	0
Amérique	Pérou	9	3	0	0
Amérique	Mexique	7	0	0	0
Amérique	République Dominicaine	5	4	0	0
Amérique	Colombie	3	2	0	0
Amérique	Panama	1	1	0	0
Amérique	Paraguay	1	0	0	0
Océanie	Australie	100	20	3	0
Océanie	Nouvelle Zélande	5	0	0	0
Afrique	Egypte***	59	4	1	0
Afrique	Algérie ¹⁵	20	0	0	0
Afrique	Afrique du Sud	7	4	0	0
Afrique	Tunisie	5	3	0	0
Afrique	Sénégal	4	0	0	0
Afrique	Burkina Faso	2	2	0	0
Afrique	Cameroun	2	0	0	0
Afrique	Maroc	2	0	0	0
Afrique	Nigeria	2	1	0	0
Afrique	Togo	1	0	0	0
Total		114203	4153	4020	204

** Le nombre de cas confirmé en France inclus la France Métropolitaine et l'Outre Mer

*** Le nombre de cas en Egypte inclus 12 égyptiens travaillant dans un bateau de croisière dans laquelle une femme a été diagnostiquée positif après son retour à son pays Taiwan.

¹⁵ INSP Algérie Bulletin du 10/03/2020

<http://www.insp.dz/images/evenements/Coronavirus/Situation%2010%20mars%202020.pdf>



Figure n°1 : Distribution géographique mondiale des infections à COVID-19, à la date du 10 Mars 2020¹⁶

¹⁶ Source : <https://infographics.channelnewsasia.com/covid-19/map.html>

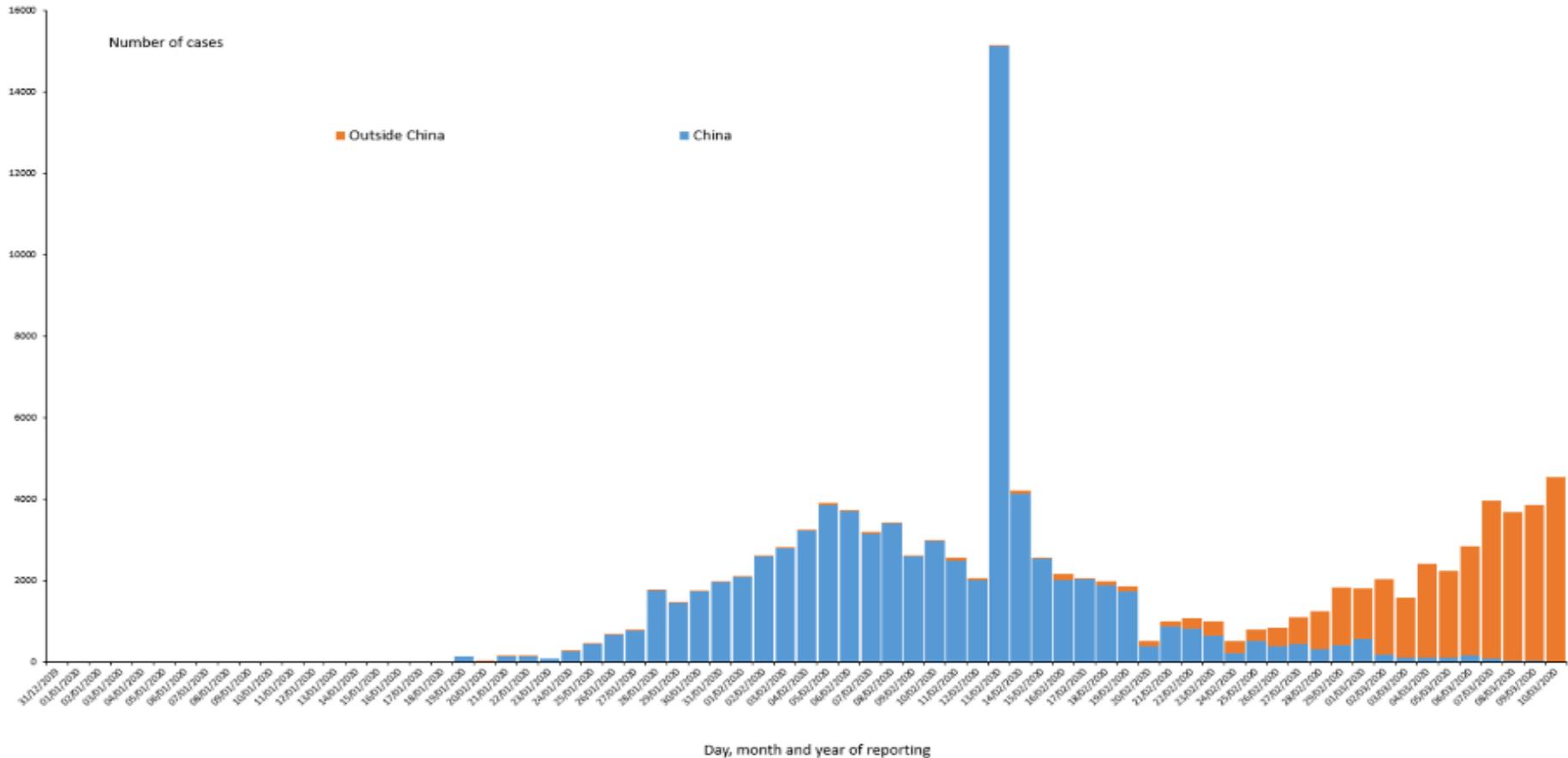


Figure n°2¹⁷: Courbe épidémiologique des infections à COVID-19 dans le monde, à la date du 10 Mars 2020¹⁸

¹⁷ Cet histogramme est basé sur les informations disponibles au moment de la publication, provenant de plusieurs sources. L'exhaustivité des données dépend de la disponibilité des informations provenant des zones affectées. Toutes les données doivent être interprétées avec prudence car l'épidémie évolue rapidement. De plus, en raison de l'indisponibilité des données sur la date de début, des tests probables d'échantillons rétrospectifs et de l'extension actuelle de l'introduction du test de laboratoire spécifique pour COVID-19, ce chiffre pourrait ne pas refléter l'évolution de l'épidémie en Chine. **Entre le 13/02/2020 et le 20/02/2020, le nombre de cas de COVID19 en Chine a inclus tous les cas avec un diagnostic clinique de pneumonie (sans nécessairement de confirmation au laboratoire)**

¹⁸ Source : ECDC (10/03/2020) <https://www.ecdc.europa.eu/en/geographical-distribution-2019-ncov-cases>

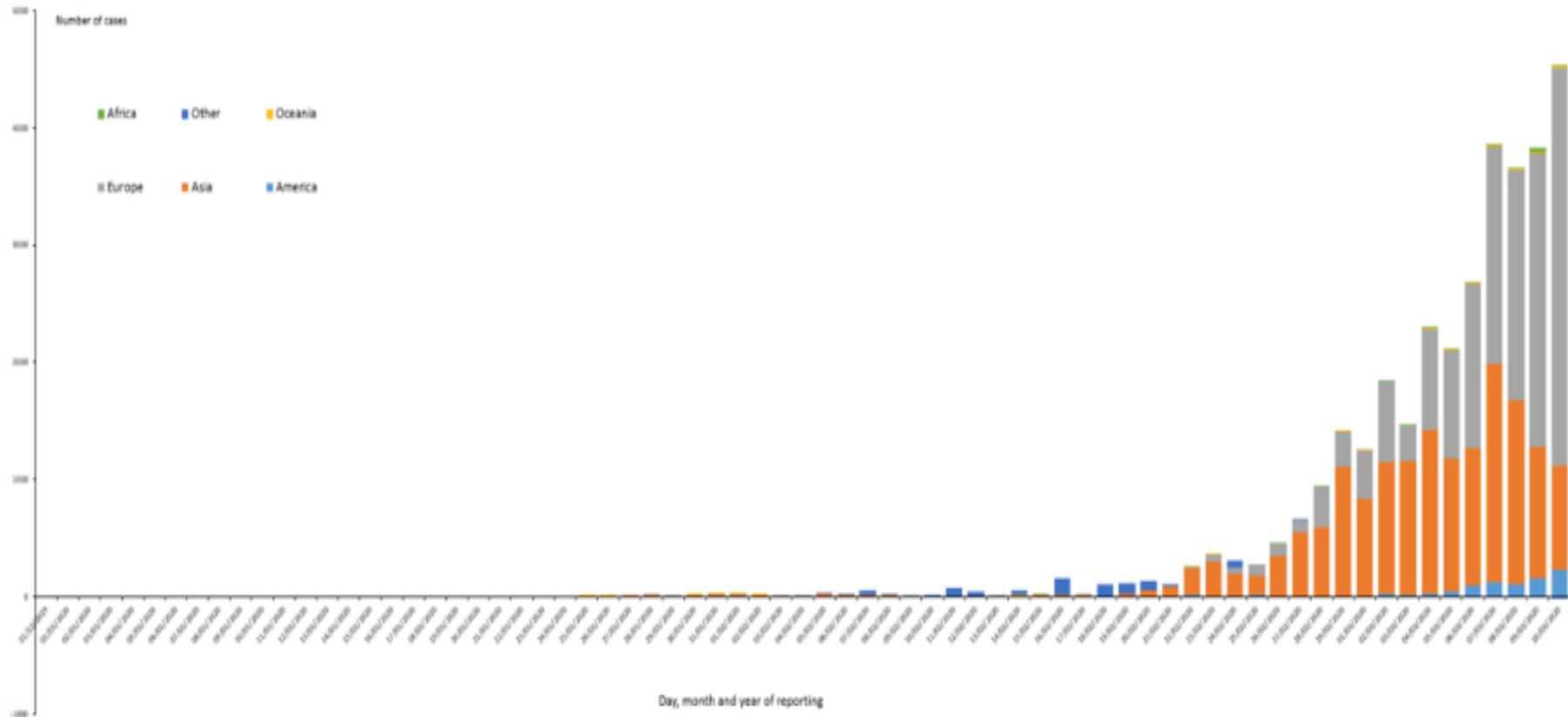


Figure n°3¹⁹ : Distribution des cas d'infections à COVID-19 dans le monde en dehors de la Chine à la date du 10 Mars 2020²⁰

¹⁹ Cet histogramme est basé sur les informations disponibles au moment de la publication et provenant de plusieurs sources selon la **définition de cas appliquée dans ces continents**. L'exhaustivité des données dépend de la disponibilité des informations provenant des zones affectées. Toutes les données doivent être interprétées avec prudence car l'épidémie évolue rapidement. De plus, en raison de l'indisponibilité des données sur la date de début, des tests probables d'échantillons rétrospectifs et de l'extension actuelle de l'introduction du test de laboratoire spécifique pour COVID-19, ce chiffre pourrait ne pas refléter l'évolution de l'épidémie en Chine.

²⁰ Source : ECDC (10/03/2020) <https://www.ecdc.europa.eu/en/geographical-distribution-2019-ncov-cases>



Les 10 actions prioritaires suivantes ont été mises en place par le Ministère de la Santé depuis le 18 Janvier 2020 :

1. Instauration d'un organe de Leadership et de coordination : CNM2P2RSARS-CoV-2 ;
2. Renforcement des capacités de veille aux points d'entrée internationaux ;
3. Renforcement des Systèmes d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide : « Early Warning and Response System » (EWAR);
4. Amélioration de la gestion et de la prise en charge des cas ;
5. Amélioration des mesures de prévention et de contrôle des infections, dans tous les établissements de santé, au niveau national, régional et local ;
6. Renforcement des capacités de laboratoire par l'amélioration de l'accès aux tests de diagnostic de qualité et à la rapidité d'obtention des résultats ;
7. Renforcement des capacités de réponse rapide aux niveaux national, régional et local ;
8. Amélioration de la logistique, de l'approvisionnement et de la gestion des approvisionnements et disposer de stocks stratégiques
9. Amélioration de la communication sur les risques et l'engagement communautaire

Les activités suivantes ont été mises en place à partir du 22 Janvier 2020 :

- Renforcement de la collaboration avec l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports et les compagnies aériennes pour la gestion des cas à bord des aéronefs par la notification de tout cas suspect et l'identification des voyageurs en provenance de la Chine et autres zones à risque. Cette identification se fera par un questionnaire dédié distribué pendant le vol et collecté à la sortie des aéronefs par les équipes de contrôle sanitaire aux frontières. Ces dernières procéderont à la mise en œuvre du triage à la sortie des aéronefs.
- Collaboration intersectorielle entre les différents ministères et les autres intervenants de santé publique
- Mise en place du **dépistage de la fièvre par les caméras thermiques** à l'entrée dans tous



les aéroports et aux points d'entrée maritimes, destiné aux passagers à risque c'est-à-dire ayant une notion de voyage ou de séjour dans les zones à risque et orientation des cas suspects vers l'unité d'isolement de l'aéroport pour un suivi médical adapté et réalisation des prélèvements et tests de diagnostics.

- Pour **les voyageurs à risque et qui sont apyrétiques au moment du dépistage** (en période d'incubation ou sous antipyrétiques ou anti-inflammatoires), ils seront suivis activement par téléphone pendant les 14 jours qui suivent la date de départ des zones à risque, sensibilisés sur les mesures de prévention et informés de la nécessité de garder leur domicile et de contacter le 190 (**SAMU**) devant toute symptomatologie évocatrice.
- Diffusion de messages de communication aux points d'entrée aériens et maritimes, à tous les voyageurs par le biais d'affiches, de dépliants et d'un bulletin électronique, visant à sensibiliser les voyageurs sur les mesures de prévention, les signes et symptômes de la maladie ainsi que les modalités de leur orientation et prise en charge en cas d'apparition de signes évocateurs dans les 14 jours suivant leur retour des zones touchées.
- Elaboration et diffusion d'une fiche de renseignements au niveau des points d'entrée aériens et maritimes pour tous les passagers entrants en Tunisie et ce afin de documenter des informations précises sur les itinéraires de voyage de chaque passager ainsi que leurs coordonnées en Tunisie.
- Mise à la disposition de la communauté d'un numéro gratuit 190 (**SAMU**) pour information et signalement des symptômes.
- **Un numéro vert 80 10 19 19** est mis à la disposition de toute personne voulant se renseigner sur les mesures prises par la Tunisie.

Des mesures supplémentaires ont été prise suite au conseil ministériel du 04 Mars 2020, parmi ces mesures on cite :

- Suspendre les voyages maritimes en provenance du Nord de l'Italie (la ligne de Gênes) et intensifier les précautions pour les voyages de Marseille.
- Transfert de tous les vols en provenance d'Italie vers le terminal numéro 2, dans le but de garantir qu'il n'y ait pas de contact entre les voyageurs en provenance de ce pays et le reste des autres pays, en gardant à l'esprit que le ministère de la Santé a fourni toutes



les exigences de surveillance de la santé à cette station pour prévenir le COVID-19.

- Réaliser des rencontres sportifs internationaux en présence des publics invités, à l'exception des publics précédemment présentés en Tunisie depuis l'Égypte, en prenant les précautions sanitaires nécessaires à ces publics.
- Suspendre l'échange d'étudiants et de délégations d'étudiants à l'étranger, sauf en cas de nécessité absolue, tout en prenant les précautions sanitaires nécessaires.
- Appel à éviter autant que possible les manifestations collectives et surtout les manifestations culturelles.
- Intensification des campagnes médiatiques et de sensibilisation pour sensibiliser à l'importance de l'adhésion à quarantaine pour les voyageurs de retour des zones à risque, dans le but d'assurer l'inclusion de tous dans le plan national de lutte contre le COVID-19.
- Distribution des cartes sanitaires pour les voyageurs à l'intérieur des avions et des bateaux.
- Mener des actions de formation pour les fonctionnaires et les cadres d'autres ministères (éducation, enseignement supérieur, transports ...) afin de contribuer à l'effort de sensibilisation pour lutter contre le COVID-19 en Tunisie.

Le 10 Mars 2020, suite à l'identification des deux premiers cas autochtones autour des cas importés dont les dates d'entrée en Tunisie remontaient au 22 février (pour le deuxième cas importé de l'Italie) et le 28 Février (pour le troisième cas importé de la France), le ministère de la santé a lancé **une recherche active rétrospective de tous les cas suspects** parmi les voyageurs en provenance des zones à risque élevé définies par l'OMS.: durant la période du 21 Février au 10 Mars 2020 pour les voyageurs en provenance de l'Italie et la période de 28 février à 10 Mars pour les voyageurs en provenance de zones de clusters en France. Ces personnes sont tenues d'informer les autorités sanitaires tunisiennes de toute symptomatologie évocatrice du COVID-19, de s'auto-isoler avec surveillance active et application des mesures d'hygiène.



Activation du plan de préparation et de riposte au risque d'introduction et de dissémination du SARS-CoV-2 en Tunisie :

Un plan de prévention, de préparation et de riposte au risque d'introduction du «SARS-CoV-2» en Tunisie intitulé « 2P2R_{COVID-19} » ainsi qu'un manuel de procédures ont été élaborés.

L'Objectif Général du « 2P2R COVID-2 » est de renforcer la veille, le dépistage et suivi des cas et des contacts, améliorer les mesures de prévention et de contrôle des infections et la prise en charge diagnostique et thérapeutique des cas, afin d'éviter la dissémination de cette infection à la collectivité.

Les objectifs secondaires de ce plan sont les suivants :

1. Identifier, isoler et soigner les cas suspects
2. Réduire les infections secondaires parmi les contacts étroits et les travailleurs de la santé, en prévenant les événements d'amplification de la transmission
3. Communiquer les informations critiques sur les risques et les événements à toutes les communautés et lutter contre la désinformation.

Les différentes phases « 2P2R_{COVID-19} » sont :

- **La phase 1** a pour objet de freiner l'introduction du virus sur le territoire national. C'est dans ce cadre que des mesures de quarantaine préventives « autoisolement au lieu de résidence » ont été mises en place pour les personnes revenant d'une zone à risque. La priorité est de détecter précocement les premiers cas arrivant dans le pays. Cette phase est basée sur le dépistage aux points d'entrée, le suivi des passagers de retour des zones à risque et le suivi des contacts des cas confirmés « contact tracing ».
- **La phase 2** a pour objet d'en freiner la propagation en Tunisie. Cette phase est déclenchée par l'identification de zones de circulation du virus sur le territoire national « clusters », la multiplication et le regroupement des cas autochtones. Les mesures prises dans le cadre de la phase 1 continuent de s'appliquer, avec certaines évolutions :
 - Fermetures des établissements scolaires.
 - Des restrictions de visites et des déplacements, la suspension de certains transports en commun
 - La restriction des grands rassemblements (spectacles, rencontres sportives, foires, salons, congrès)
 - Dans les clusters, ces zones de regroupement de cas, le dispositif mis en place est généralement plus contraignant avec interdiction de déplacement en dehors des zones de clusters
- **La Phase 3** a pour objet de gérer dans les meilleures conditions les conséquences de l'épidémie et d'en atténuer les effets. Cette étape se caractérise par la circulation du virus sur l'ensemble du territoire. L'organisation prévoit la mobilisation complète du système sanitaire, ainsi que les établissements médicaux pour protéger les populations à risque, assurer la prise en charge des patients sans gravité dans leurs lieux de résidence, et des patients présentant des signes de gravité en établissement de soins. Les activités collectives sont fortement touchées.



Evaluation du risque d'importation des cas en Tunisie :

Le tableau 2 résume la définition et la classification des différentes zones d'exposition et les mesures prises par le ministère de la santé en fonction du niveau de risque.

Tableau n° 2 : Critères de définition et classification d'une zone d'exposition à risque pour le COVID-19 (5 mars 2020)

	Définition	Niveau de Risque	Recommandations pour les voyageurs sortants de la Tunisie	Recommandations pour les voyageurs entrants en Tunisie
Niveau 0	Zéro cas identifiés	Très faible	Pas de restriction pour les voyageurs Respect des précautions standards	Pas de mesures spécifiques
Niveau 1	Un ou plusieurs cas importés sans aucune transmission locale (autochtone)	Très faible	Pas de restriction pour les voyageurs Respect des précautions standards	Pas de mesures spécifiques
Niveau 2	Transmission communautaire limitée soit à "des clusters" soit dans des zones géographiques (<3)	Faible à Moyen	Pas de restriction pour les voyageurs Respect des précautions standards Application des mesures locales pour les voyageurs visiteurs/ résidents dans les clusters ou les zones géographiques	Application des mesures locales pour les voyageurs en provenance des clusters ou des zones géographiques touchés Application de l'autoisolement pendant 14 jours à partir de la date d'entrée en Tunisie pour les voyageurs en provenance des clusters/ou des zones géographiques touchées En cas d'apparition de signes évocateurs, application de la définition d'un cas suspect
Niveau 3	Transmission communautaire soutenue dans plusieurs zones géographiques (>=3)	Elevé	Sauf nécessité absolue, Report du voyage recommandée, Respect des précautions standards Application des mesures prises par le pays visité	Application des mesures locales pour les voyageurs en provenance des pays à risque élevé Application de l'autoisolement pendant 14 jours à partir de la date d'entrée en Tunisie pour les voyageurs en provenance des pays à risque élevé En cas d'apparition de signes évocateurs, application de la définition d'un cas suspect
Niveau 4	Transmission communautaire soutenue généralisée	Très élevés	Sauf nécessité absolue, abstention de voyage recommandée Respect des précautions standards et des recommandations locales, Application des mesures pour les voyageurs allant vers /Provenant des pays à risque très élevé	Application des mesures locales pour les voyageurs en provenance des pays à risque élevé Application de l'autoisolement pendant 14 jours à partir de la date d'entrée en Tunisie pour les voyageurs en provenance des pays à risque très élevé En cas d'apparition de signes évocateurs, application de la définition d'un cas suspect

Contacts utiles

Numéro vert : 80 10 19 19

Centre des opérations sanitaires stratégiques (ShocRoom)	Observatoire National des Maladies Nouvelles et Emergentes	SAMU	
Tél. : +216 71 567500 Fax : +216 71567588 Mail : shocroom@rns.tn	Tél. : +216 71 284 547/560/561 Fax : + 216 71 89 45 33 E-mail : onmne@rns.tn Site web : www.onmne.tn	SAMU 01(Nord Est)	190 71589271 71589626 71589596
		SAMU 03(Centre Est)	190 73369090 73369393
		SAMU 04	190 74.672372
		SAMU 06 (Centre Ouest)	190 76217608 76217915 76217920
		SAMU 05 (Sud Est)	190 75294529
		SAMU 08 (Nord-Ouest)	190 78613213